



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2416 JEUDI 24 SEPTEMBRE 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Le Congo réaffirme son attachement au multilatéralisme

Prendre une part active aux différents débats de haut niveau inscrits au programme de la 70e assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU), la République du Congo entend, à cette occasion, défendre les axes prioritaires de sa diplomatie dont l'attachement au multilatéralisme.

Selon le secrétaire général adjoint des Affaires étrangères, Jacques Obindza, qui a fait cette annonce, le Congo fera entendre, du haut de la tribune à New York, sa voix sur les questions portant sur la paix dans la sous-région, le multilatéralisme et la promotion des droits de l'Homme.

« Le Congo réaffirmera son engagement en faveur du multilatéralisme, de la paix et sécurité, du développement durable, de la promotion des droits avec pour illustration la réélection du Congo pour un deuxième mandat au Conseil des droits de l'Homme. Enfin, le Congo militera en faveur de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU », a-t-il précisé. [Page 7](#)

ÉDUCATION DE BASE

Vers la redynamisation du programme des cantines scolaires

Afin d'élever le taux de fréquentation dans les écoles et réduire l'absentéisme des élèves due en partie aux questions de prise en charge nutritionnelle, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire veut, avec l'appui de l'ONG américaine IPHD (International partnership for human development), redynamiser le programme des cantines au titre de l'année scolaire 2015-2016.

Outre ce programme ayant permis une prise en charge de 153.000 élèves à ce jour, le ministre Anatole Collinet Makosso a évoqué avec la Banque mondiale la mise en œuvre d'une stratégie sectorielle de l'éducation de base pour laquelle cette institution est prête à apporter une contribution financière en appoint à celle du gouvernement. [Page 5](#)

GOVERNANCE PUBLIQUE

Dix commissaires nommés au comité ad hoc de suivi des conclusions du dialogue de Sibiti

[Page 3](#)

ÉDITORIAL

François

[Page 2](#)

RÉFORME DES INSTITUTIONS

Des acteurs politiques réagissent à l'annonce du référendum constitutionnel



Pascal Tsaty Mabiala



Pierre Ngolo



Albert Mbela



Elvis Tsalissan Okombi



Giscard Sidoine Madoulou



Juste Bernardin Gavet

Suite au message à la nation du président de la République annonçant la tenue prochaine d'un référendum en vue de l'adoption d'une nouvelle Constitution, plusieurs dirigeants des partis politiques et des associations de la société civile ont exprimé leurs points de vue.

L'Upads, la majorité présidentielle, les partis du centre, se trouvent dans la continuité du débat contradictoire opposant les partisans de la réforme des institutions à ceux qui sont contre. [Page 3](#)

RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

La France appelle à un « processus électoral crédible »

La France a appelé mercredi à « un processus électoral crédible » au Congo, au lendemain de l'annonce par le président Denis Sassou N'Gouesso d'un référendum sur une

nouvelle Constitution. « En vue des échéances électorales à venir au Congo, la France appelle de tous ses vœux à un processus électoral crédible conduisant à des scrutins libres et transparents, dans le respect

de l'État de droit et des libertés publiques », a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, sans réagir directement à l'annonce du référendum, selon l'Agence France Presse.

ÉDITORIAL

François

Le Pape François reçu à Washington après La Havane, parlant avec Barack Obama après Fidel Castro, voilà des sons et des images qui resteront à jamais inscrits dans l'histoire mouvementée des relations entre Cuba et les États-Unis. Une histoire faite d'amitié, de fraternité, mais aussi d'incompréhension et de violence qui conduisit le monde au seuil d'un conflit nucléaire au début des années soixante du siècle précédent. Une histoire dont un homme du grand Sud, le très Latino-américain Souverain pontife de l'Église catholique, s'emploie avec succès à tourner définitivement la page sous nos yeux ébahis et heureux.

S'il fallait une preuve qu'en ce début de millénaire très matérialiste où le pouvoir, l'argent, la force brute semblent plus que jamais tenir le haut du pavé, l'humanité et la croyance en un être suprême peuvent faire des miracles en réconciliant des nations apparemment irréconciliables, elle nous est donnée par les moments uniques que nous vivons heure par heure, minute par minute sur les cinq continents grâce aux technologies de la communication modernes. Comme par miracle, en effet, c'est un homme d'église, un pasteur qui vient sur le terrain symboliser le rapprochement de deux frères ennemis qui se tournaient le dos depuis plus de quarante ans et que seule, en définitive, sépare une conception idéologique du monde aussi vaine qu'artificielle.

Les mois et les années à venir démontreront sans doute que ce qui se passe aujourd'hui en Amérique du nord peut fort bien se produire partout où les hommes s'affrontent les armes à la main sous le moindre prétexte. Mais dès à présent, nous voyons se dessiner une démarche en faveur de la paix qui se montre capable d'apaiser les tensions de tous ordres opposant les peuples et qui repose uniquement sur la force de l'esprit, de l'âme. Avec cette conclusion que l'homme est encore capable d'agir sagement.

Prions donc le ciel, comme le disent les croyants, afin que la religion s'impose partout comme une arme de paix et non comme un instrument de guerre. Dans l'époque très incertaine où nous vivons, où l'extrémisme religieux fait basculer dans la violence extrême des régions entières de la planète, la démarche entreprise par le chef de l'Église catholique redonne espoir à ceux qui l'avaient perdu.

Les Dépêches de Brazzaville

PROCESSUS ÉLECTORAL

L'ARD appelle au boycott de l'opération de révision des listes électorales



Vue du présidium lors de la cérémonie de clôture de la neuvième session de la coordination nationale de l'ARD

Après examen de la situation politique actuelle, l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), que préside Mathias Ndzoua, au cours de la neuvième session ordinaire de la coordination nationale, tenue le 22 septembre à Brazzaville, désapprouvé la procédure de révision des listes électorales.

Depuis, l'opposition a toujours remis en cause la fiabilité du fichier électoral issue du recensement administratif spécial de 2013. De ce fait, le vice-président de l'ARD, chargé de la communication et porte-parole, Raymond Serge Mviri a affirmé que l'opposition ne

participera pas à cette opération. « Il faut se poser la question de savoir si en quatre jours on peut faire la révision des listes électorales sur toute l'étendue du territoire national », s'est-il interrogé, ajoutant que « Le recensement administratif de 2013 était archi faux ».

Animée sur le thème : situation politique, gouvernance électorale et alternance démocratique en 2016, la neuvième session ordinaire de la coordination nationale a permis aux parties prenantes d'analyser l'actualité politique nationale et internationale. Au nombre des recommandations de ladite

session figurent : l'opération de révision des listes électorales, l'implantation de l'ARD sur toute l'étendue du territoire, et la participation de ce groupement de partis au méga meeting des forces politiques et sociales opposées au changement de la constitution et œuvrant pour l'alternance démocratique en 2016. Une résolution a également été adoptée sur l'avis de la Cour constitutionnelle, en réponse à la demande du président de la République pour l'organisation d'un référendum sur l'évolution des institutions.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Les acteurs politiques réagissent

La majorité présidentielle salue la convocation du référendum sur les réformes constitutionnelles

À l'issue de la réunion extraordinaire tenue le 23 septembre à Brazzaville sous la direction de leur président par intérim, Pierre Ngolo, les partis et associations de la majorité présidentielle ont salué la décision du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, de donner directement la parole au souverain primaire à travers la convocation, dans les tout prochains jours, d'un référendum constitutionnel. Ils lui ont exprimé un soutien indéfectible et ont pris l'engagement de s'impliquer pleinement dans le processus d'organisation du referendum annoncé par le président de la République. Les partis et associations de la majorité présidentielle ont invité le peuple congolais à saisir l'opportunité qui lui est offerte par le chef de l'Etat pour faire valoir ses droits souverains et constitutionnels en exprimant librement son choix. En outre, les participants à cette réunion extraordinaire ont appe-



Pierre Ngolo

lé les Congolais à davantage de vigilance pour faire échec à toute manœuvre d'intoxication, de désinformation, d'intimidation et de manipulation de l'opinion, afin de préserver la paix, la concorde nationale et la démocratie.

Roger Ngombé

Le Focipac plaide pour la restauration des acquis démocratiques au Congo

Réagissant au message présidentiel annonçant la convocation, dans les tout prochains jours, d'un référendum sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, le président du Forum citoyen pour la paix et la concorde (Focipac), Albert Mbela, a indiqué que « le Chef de l'Etat, garant de l'unité nationale et de la cohésion sociale, a ignoré l'existence d'un autre dialogue, celui du quartier Diata à Brazzaville qui a regroupé une frange importante de la population représentée par les plus grands partis politiques du Congo. En tant que père de la nation, il était attendu qu'il prenne en compte les préoccupations de cette partie de la population non négligeable ».

Malheureusement, a-t-il poursuivi, le président de la République n'a pris en compte que les décisions issues d'une partie des délégués qui s'étaient réunis à Sibiti qui ne représentaient, selon lui, que moins de 0,15 % de la population congolaise.

C'est ainsi, a-t-il renchéri, que le

Focipac dénonce ce qu'il appelle « le coup d'Etat constitutionnel en cours » et réitère son combat pour l'instauration d'une société réellement démocratique au Congo.



Albert Mbela

Il a interpellé, à cette occasion, les Forces vives congolaises et la communauté internationale à mettre fin à cette remise en cause des acquis démocratiques. Selon le Focipac, la convocation du referendum par le président de la République n'obéit à aucune règle constitutionnelle et va à l'encontre des intérêts du peuple congolais.

R.Ng.

DIALOGUE DE SIBITI

Nomination des commissaires au comité ad hoc de suivi des recommandations

Par décret n° 2015-922 du 23 septembre 2015, le président de la République a nommé les personnes dont les noms et prénoms suivent au poste des commissaires au comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015.

Il s'agit de : Christ Antoine Walembo ; Bonaventure Mizidi ; Grégoire Epouma ; Annie Tchitembo ; Jean-Michel Bokamba Yangouma ; Rica Schella Oko ; Jean Pierre Manoukou Kouba ; Lambert Lokegna ; Bosang Oko Letchaud et Eric Dekambi.

Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Roger Ngombé

PASCAL TSATY-MABIALA

« La décision que vient d'annoncer le président de la République est grave »

Réagissant au message du chef de l'Etat du 21 septembre appelant à la tenue d'un référendum dans « un proche horizon », le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), Pascal Tsaty-Mabiala, a déclaré que la décision que vient d'annoncer le président de la République au sujet du changement de la constitution

du 20 janvier 2002, est une décision grave. Pour lui, le président vient de rompre le pacte de paix qu'il a signé avec son peuple et opte pour « un viol, ou un coup d'Etat constitutionnel », pense-t-il. Face à cette décision, sa réaction consiste à demander au peuple congolais de se lever pour défendre sa démocratie.

Jean Jacques Koubemba



Pascal Tsaty-Mabiala

Alliance pour la République et la Démocratie de Mathias Dzon : « L'avis de la Cour Constitutionnelle est ambiguë »

La cour constitutionnelle dans sa réponse ne précise pas s'il s'agit de révision ou de changement de la Constitution. Au lieu de parler de changement ou non de la Constitution, le président de la République utilise à dessein le concept d'évolution des institutions qui renvoie en réalité seulement à la révision de la Constitution et non à son changement. La Constitution du 20 janvier 2002 ne reconnaît de compétence au président de la République en

matière de référendum que lorsqu'il s'agit de révision constitutionnelle. Il n'est nulle part question de référendum pour le changement de la Constitution. Pour les forces politiques et sociales opposées au changement de la Loi fondamentale et favorables à l'alternance démocratique en 2016, la solution de la crise politico-électorale actuelle passe par un compromis entre le dialogue de Sibiti et de Diata pour construire ensemble les nouvelles règles de la gouvernance électo-

rale. Le peuple congolais a besoin de sécurité, de bien-être politique, économique, social et culturel. Il dit non à un simulacre de référendum pour changer la Constitution, oui à une alternance démocratique et pacifique au moyen d'une élection présidentielle libre, transparente en 2016.

(Extrait du communiqué final de la neuvième session ordinaire de la coordination nationale, tenue les 21 et 22 septembre à Brazzaville)

Elvis Okombi Tsalissan, président de l'Union pour un mouvement populaire : « C'est une bonne démarche »

Ce message est une réponse aux décisions de Sibiti. Nous nous étions accordés sur l'évolution des institutions. La première étape c'est la mise en place d'une commission qui nous proposera un texte sur l'évolution des institutions. Donc avant que nous ne nous prononcions sur le référendum, nous allons d'abord adopter ce texte pour voir quelles sont les mesures

nécessaires à intégrer pour que notre société évolue. C'est d'abord sur ça que nous allons statuer. Le référendum ne sera qu'une suite logique. Tout dépend du contenu du texte qui sera proposé. Si les populations congolaises constatent qu'il y a une évolution, il y aura une adhésion massive. Mais si les populations ne trouvent pas intérêt, elles n'y adhéreront pas.

Il faut que tous les courants de pensées de notre pays se retrouvent de façon que nous ne puissions pas avoir un texte qui soit juridique au sens général, mais qui prenne en ligne de compte un certain nombre de desiderata de tous les courants de pensées. C'est une bonne démarche.

Sidoine Giscard Madoulou, président de la jeunesse de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale : « Le président a l'obligation de défendre et de protéger la loi »

C'est un message qui nous amène à sourire parce que le président de la République a trituré les dispositions de notre Constitution et même la démarche a été biaisée. Donc ce n'est pas un événement. Le président a l'obligation de défendre, de protéger la loi et donc à travers la loi, les Congo-

lais. Il a dit qu'il a interrogé la cour suprême. Le rôle de la cour suprême n'est pas d'interpréter la loi constitutionnelle. La conformité de la loi c'est le problème de la cour constitutionnelle. Et même là, il a interrogé la cour constitutionnelle sur un domaine qui n'est pas celui que les Congolais attendaient parce

qu'en matière référendaire, l'article qui convient c'est l'article 86 qui énumère les matières qui relèvent du domaine du référendum. Or, il interroge le juge constitutionnel sur les matières auxquelles il a déjà la réponse. Cela ressemble à une « distraction ».

Juste Bernardin Gavet, Premier secrétaire de la Force montante congolaise : « Il ne faut pas faire obstruction à la démocratie »

Le message du chef de l'Etat est une réponse que le peuple congolais attendait. Depuis plus de deux ans, le débat sur l'avenir institutionnel avait pris corps au sein de l'espace politique congolais. Autrement dit, sur l'opportunité du changement de l'actuelle Constitution. Le débat a évolué. Le président de la République a convoqué le dialogue de Sibiti pour per-

mettre aux acteurs d'harmoniser leur point de vue. Au-delà du décor politique, nous avons vu que le président ne s'est pas contenté du consensus de Sibiti pour pouvoir appeler le peuple congolais à se prononcer. Les uns et les autres doivent à présent mobiliser leur base au lieu de faire obstruction à la démocratie, parce qu'aujourd'hui, il est évident que nous aurons

deux opinions qui circulent au niveau des états-majors politiques. L'opinion qui est favorable au changement de la Constitution et celle qui est contre ce changement. La voix du peuple c'est celle qui se dégage par les urnes et donc en convoquant le référendum, le président de la République a redonné la parole au peuple.

Josiane Mambou Loukoula

Vient de paraître

Émergence

LE MAGAZINE DE L'INTÉGRATION AFRICAINE
ET DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES

TOMBWA

N°2 - 3^e TRIMESTRE 2015
2000 F.CFA

Coopération africaine



Qui sont les nouveaux parrains?

Théophile Obenga

**INTÉGRATION :
l'Etat fédéral
africain est
la seule issue**

Accord sur le nucléaire iranien Quelles conséquences pour le Proche-Orient ?



DISPONIBLE DANS LES KIOSQUES ET LIBRAIRIES

EDUCATION DE BASE

Vers la redynamisation du programme des cantines scolaires

Le ministre de l'Enseignement primaire et secondaire, Anatole Collinet Makosso, a reçu en audience, le 22 septembre à Brazzaville, une délégation de la Banque mondiale et celle de l'ONG américaine, International partnership for human development (IPHD) venues réaffirmer leur volonté de coopérer avec le gouvernement du Congo dans le cadre de l'appui au secteur éducatif.

Avec l'ONG américaine, il a été question d'évoquer la prise en charge totale du programme des cantines scolaires durant l'année 2015-2016. Ce programme découle de la volonté du gouvernement congolais. Il est mis en œuvre avec l'assistance de l'ONG IPHD. En 2011, un plan de transmission prévoyant la prise en charge de ce programme par le gouvernement avait été mis en place.

En plus d'apporter aux enfants l'assurance d'avoir un repas chaque jour, les repas scolaires encouragent les familles pauvres à envoyer et maintenir leurs enfants à l'école. Ces repas offrent d'importants avantages sur le plan nutritionnel et améliorent les résultats scolaires. 153.000 élèves sont nourris de repas à base de riz, de tomate, de haricots, de maïs, de soja et de pomme de terre.

En outre, le ministre a abordé avec la délégation de la Banque mondiale (BM), les priorités



Le ministre Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec la délégation de la banque mondiale (adiac)

2015-2016 du programme d'appui à l'éducation de base. Dans le cadre de l'appui à la stratégie sectorielle de ce programme, la BM apportera un montant de 30

millions de dollars américains, le partenariat mondial pour l'éducation en apportera 10,7 millions de dollars et le gouvernement du Congo en ajoutera 40 millions de dollars.

« Nous sommes content de savoir que les priorités pour le gouvernement sont les mêmes. Nous avons aussi parlé de l'état d'avancement du projet et surtout rassuré le ministre de la disponibilité de la Banque mondiale à travailler avec le gouvernement congolais. Les priorités sont, entre autres, l'enseignement de qualité et de quantité c'est-à-dire une bonne offre d'éducation, notamment la gestion des ressources humaines, le processus de recrutement des enseignants motivés », a expliqué Djibrilla A. Issa, représentant résident de la BM au Congo.

Rappelons que le PAM aussi intervient dans ce programme de cantines scolaires il y a plus de 50 ans pour distribuer des repas à près de 20 millions d'enfants parmi les plus pauvres au monde.

Fortuné Ibara

Le projet du statut particulier des enseignants est sur la table du gouvernement

La Commission quadripartite chargée d'examiner le projet du statut particulier des enseignants et du personnel de l'éducation a transmis, le 22 septembre à Brazzaville, aux trois ministères du secteur de l'enseignement, un rapport sur la qualité de l'éducation.

Le dépôt de ce rapport s'est fait en prélude à la rentrée des classes prévue le 1er octobre et à la tenue prochaine de la

session du comité national du dialogue social dont le projet de statut particulier des enseignants sera l'un des points à

l'ordre du jour. « Pour qu'un projet soit définitif, il faut que le gouvernement l'adopte en Conseil des ministres. Il est vrai que l'adoption de ce projet n'est pas pour maintenant car il devra poursuivre le parcours administratif très cohérent », a indiqué Gilbert Mokoki, ministre de la Fonction publique.

Rappelons que parmi les revendications ayant conduit à la grève des enseignants en 2013, figuraient entre autres, le relèvement du point d'indice à 300 points pour les cadres et agents de l'éducation nationale et l'obtention du statut particulier.

Sur ces deux préoccupations, le rapporteur de la commission, Christophe Secret Poaty, a reconnu l'application progressive par le gouvernement de celui portant sur le point d'indice. Ainsi, a-t-il avoué à la presse : « le relèvement du point d'indice a connu un dé-

noisement heureux. A la date d'aujourd'hui, tous les fonctionnaires sont payés au point d'indice 250 et le point 300 sera atteint en janvier 2017 ».

En outre, les enseignants membres de ladite commission affirment avoir travaillé pendant deux ans d'affilées pour finaliser ce projet de statut particulier. Ainsi, des modifications de fond ont été apportées : au projet d'arrêté sur les primes et indemnités, à la nouvelle classification des cinq spécialités des agents de l'éducation nationale et au rapport sur l'évaluation sur l'incidence financière.

« Il est vrai que ce travail a pris du temps. Il fallait dénombrer les enseignants sur l'ensemble du territoire. On compte actuellement 21.549 agents pour tous les trois ministères de l'enseignement qui pourront être les bénéficiaires de ce statut, une fois adopté par le gou-

vernement », a expliqué Christophe Secret Poaty.

Selon ce dernier, la non adoption avant le 1er octobre de ce projet de statut particulier ne sera pas à l'origine d'une prétendue perturbation de la prochaine rentrée des classes. Toutefois, les enseignants espèrent que ce statut soit vite examiné. « Une fois adopté, nous allons résoudre beaucoup de problèmes. Par exemple, celui des enseignants partis dans d'autres ministères qui pourront revenir à leur maison mère », a indiqué Christophe Secret Poaty.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, qui a patronné cette séance de travail a pour sa part rassuré les membres de ladite commission de sa volonté de : « transmettre ce rapport au président de la commission sur le dialogue social et au ministre de la Fonction publique ».

F.Ib.

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact : 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Construire et développer son leadership	3 jours	5 au 7 octobre 2015
Analyse financière : perfectionnement	3 jours	7 au 9 octobre 2015
Comment élaborer un référentiel emplois-compétences ?	3 jours	14 au 16 octobre 2015
Réussir sa segmentation des marchés et des clients	3 jours	21 au 23 octobre 2015
L'analyse et la prévention des risques professionnels au travail	5 jours	26 octobre au 30 octobre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FILM «I AM CONGO» PRODUIT PAR DANIELÉ SASSOU N'GUESSO

I AM CONGO

RENDEZ-VOUS TOUS LES VENDREDIS À 20H15 SUR DRTV

REJOIGNEZ
LA COMMUNAUTÉ



#IamCongo



IamCongo



ECAir souhaite une bonne fête de la tabaski à la communauté musulmane du Congo.

Découvrez le plaisir de voyager à travers notre réseau

Pointe-Noire, Ollombo, Kinshasa, Douala, Yaoundé*, Libreville, Bangui*, Ndjamena*, Cotonou, Bamako, Dakar, Abidjan*, Paris, Bruxelles, Dubaï, Beyrouth

*Bientôt

ECAir
Equatorial Congo Airlines

www.flyecair.com
Tél: + 242 06 509 05 25
Suivez nous sur

NÉCROLOGIE

Les enfants Beau Saccot, Mfumu Fylla, Mme Yoka née Filla Saint Eudes Patricia, Nick Fylla, Nono Fylla, Cathy Nianga, Amina Cissé et leurs enfants.

La famille Boyaka, Julie et Mokassa ainsi que leurs enfants Stéve Davy Loemba, Olivier Dathet.

Les enfants Mboyo (Basilique, Nelly, Ototo, Francis, Michel) ; les enfants Yhomby-Opango, Mélanie et Jean Jacques informent les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur mère, sœur, tante et grand-mère Beau Saccot Sophie survenu le 18 septembre dernier à Brazzaville, auront lieu le samedi 26 septembre suivant le programme ci-après :

- 08h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 09h30 : recueillement à son domicile, n° 1, rue Gamboma au Plateau des 15 ans ;
- 12h00 : messe à la Basilique Sainte-Anne ;
- 13h00 : départ pour le cimetière privé de Bouka ;
- 15h30 : retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie.



Les enfants Nabatelamio et la famille Nsoundi ont la profonde douleur de vous annoncé le décès de leur regretté père, frère et oncle, Joseph Nabatelamio, dit «Belmas». Décès survenu le mercredi 16 septembre 2015 à 5h à l'hôpital Militaire de Pointe-Noire. Les obsèques auront lieu le vendredi 25 septembre au cimetière Vindouloulou à Pointe-Noire.

TELESERVICE – SOCIEDADE DE TELECOMUNICACOES, SEGURANÇA SERVIÇOS S.A

Société anonyme avec Administrateur Général
Capital social: 10.000.000,00 de francs CFA
Siège social : 128 avenue Moe Vangoula,
Centre-ville, Pointe-Noire, BP :542
R.C.C.M.: CG/PNR/14B762

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'actionnaire unique du 17 septembre 2015, dûment enregistré le 18 septembre 2015 à la recette de l'enregistrement, des domaines et du timbre de Pointe-Noire centre, sous le numéro 6742, folio 164/8, l'actionnaire unique a notamment décidé :

- de nommer monsieur Jorge Armando Heitor Rosa Tavares Santiago en qualité d'Administrateur Général adjoint afin d'assister
- Monsieur Henrique Morais, Administrateur Général de la Société dans ses fonctions ;
- de transférer le siège social du 128 avenue Moe Vangoula,
Centre-ville, Pointe-Noire, BP : 542 au 4 rue MBounda, Centre-ville, Pointe-Noire, Congo.

Dépôt légal de l'acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire le 22 septembre 2015 et enregistré sous le numéro 15DA1296.

**Pour avis,
L'Administrateur Général**

COURS PARTICULIERS

Professeur français offre cours pour le système français : CNED, préparation DNB et BAC français, Tests au lycée français. 35.000 FCFA par heure, possibilité de cours en groupe.
Contact : 05-620-27-25 ou brazzavcc@gmail.com

À VENDRE

Parcelle sur l'avenue de France au croisement de l'avenue Marien Nguoubi, donnant dos au marché Poto-poto, contenant un logement, un dépôt et une quincaillerie.
Superficie globale 500 m².

NOUS METTONS EN LOCATION:

- A L'entrée Du Beach De Brazzaville Un (01) Immeuble D'un Niveau avec Quatre Appartements Comprenant Chac!!
Trois Chambres, Quatre toilettes, Une Cuisine, Un Salon et Une Salleca, Mang..

- Deux appartements à côté de la Direction de Faki Congo Dont l'un à trois chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes, Cuisine et l'autre de deux chambres, salon, une Salle à manger, Toilettes et Cuisine

CONTACT: 06 62188 88 / 06 912 82 82

70^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Le Congo dévoile ses priorités

Lors d'une rencontre d'information le mardi 22 septembre, à Brazzaville, le secrétaire général adjoint des Affaires étrangères, Jacques Obindza, a présenté les différents points que la délégation congolaise défendra à New York, à la tribune de l'ONU. Il s'agit, selon lui, de la paix dans la sous-région, l'adoption du nouvel agenda de développement, le multilatéralisme, la promotion des droits de l'Homme...

En effet, la délégation congolaise conduite par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération, Jean-Claude Gakosso, est déjà arrivée à New York pour prendre part à ce grand rendez-vous annuel des 193 Etats membres de l'ONU. Les travaux de la 70^e session de l'assemblée générale ordinaire ayant débuté depuis le 15 septembre dernier, la partie congolaise prend part activement aux différents débats de haut niveau. Deux événements majeurs marqueront cette grand-messe, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du 25 au 27 septembre et la traditionnelle cérémonie des traités qui se déroulera du 28 septembre au 1^{er} octobre. A cette occasion le ministre Jean-Claude Gakosso

signera la convention de l'ONU sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et Etats, adoptée le 10 décembre 2014, a fait savoir l'intervenant Jacques Obindza.

Par ailleurs, « le Congo réaffirmera son engagement en faveur du multilatéralisme, de la paix et sécurité, du développement durable, de la promotion des droits avec pour illustration la réélection du Congo pour un deuxième mandat au Conseil des droits de l'homme. Enfin, le Congo militera en faveur de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU », a martelé le diplomate congolais.

Les représentants congolais ne chôment pas, puisque, en attendant le débat général qui se tiendra du 28 septembre au 3 octobre, dont le thème s'intitule « les 70 ans de l'ONU : perspectives de paix, de sécurité et des droits de l'Homme », plusieurs réunions et rencontres de haut niveau sont prévues. « Il y aura le 27 septembre, une réunion de mobilisation des dirigeants du monde en faveur de l'égalité des sexes ; la veille, il y aura une table ronde consacrée à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 sur le

thème : opérationnalisation du programme de développement pour l'après-2015 pour l'industrialisation de l'Afrique... », a indiqué Obindza.

Hormis ces différentes discussions, a poursuivi Jacques Obindza, les chefs d'Etat et de gouvernement africains vont tenir une réunion de comité en vue de faire valoir leurs opinions à présenter à Paris, en décembre 2015, au cours de la conférence internationale sur le changement climatique. Sur ce point, la position du Congo est connue, il s'agit notamment de pousser tous les Etats à contenir le réchauffement global en deçà de 2°C, associer les populations locales dans le processus de développement durable sans oublier la préservation des réserves naturelles.

En rappel, cette session de l'assemblée générale de l'ONU est marquée par la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la création de l'institution internationale. Présidée par le Danois Mogens Lykketoft, la rencontre est placée sous le thème : « les 70 ans de l'ONU : un engagement en faveur de l'action pour la construction d'un monde plus juste et plus stable ».

Fiacre Kombo

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

**Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an**

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et
humaines.

**LES INSCRIPTIONS
SONT OUVERTES!**

WWW.EDURUSSIA.RU

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail : rusconsul.cg@yandex.ru

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr



ACTIVE TON FORFAIT WTF
Reste connecté sur
WhatsApp, Twitter, Facebook
à partir de **75F seulement**
Compose *121*4#



Christine Djibouty

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Burkina Faso est-il tiré d'affaire ?

En organisant promptement, le 22 septembre, un sommet extraordinaire de la CEDEAO (1) consacré à la crise au Burkina Faso, les dirigeants ouest-africains sont parvenus à apaiser le climat tendu dans ce pays. Ce n'est pas encore la fin de la crise.

Plusieurs chefs d'Etat ouest-africains étaient attendus, en principe, le 23 septembre à Ouagadougou, la capitale burkinabé, afin de permettre au président de transition, Michel Kafando, de reprendre ses fonctions après une éclipse d'une semaine provoquée par l'irruption des militaires sur la scène politique. Cette démarche est une

à son poste du président Michel Kafando. En obtenant de la junte dirigée par le chef des putschistes, le général Gilbert Diendéré, la libération des personnes détenues, dont le Premier ministre Yacouba Isaac Zida, la médiation ouest-africaine a absolument marqué des points. N'en déplaise à ceux qui, pour toute

la rue, toujours bouillante en pareille occasion, assume rarement ses élans de folie. Il revient toujours aux dirigeants, aux institutions compétentes, aux hommes animés par le souci de préserver l'équilibre du pays de peser sur les événements et d'en trouver une issue heureuse.

Ce qui est vrai, le cours des

échaudé par le coup d'Etat en cours d'essoufflement. Car lui et son Premier ministre paraissent travailler en bonne intelligence. Le fait d'ailleurs qu'il ne se soit senti en sécurité qu'à l'ambassade de France ajoute à l'incertitude de le voir reprendre ses forces et sa sérénité comme avant quand bien même, en homme déterminé, il ne se laisse pas conter : « *À présent libre de mes mouvements, je reprends du service et par là même, je m'affirme par la légitimité nationale. La*

En s'en remettant sur des questions aussi cruciales, à une transition déjà fragilisée, les chefs d'Etat ouest-africains n'ont pas facilité la tâche à des institutions dont le timing est plus que réduit. Mais au fond, et les Burkinabé devraient s'en rendre compte, les autres leur ont presque fait comprendre qu'eux seuls sont en mesure de trouver des solutions idéales pour l'avenir de leur pays.

Troisièmement, la suspicion de longue date, peut-être, entre les militaires du RSP et les autres composantes de la « grande muette » burkinabé, a trouvé le moyen de s'étoffer durant les deux jours où ils sont restés sur le pied de guerre. Il n'est pas évident qu'en un laps de temps aussi court, le régime de transition parvienne à recréer la confiance entre ces militaires d'ici l'organisation du scrutin présidentiel prévu le 11 octobre. Et ce n'est pas le renvoi à une cinquantaine de kilomètres des troupes loyalistes venues de l'intérieur dans le but de les désarmer qui fera dire aux éléments du RSP qu'ils ne contrôlent pas en partie la situation dans le pays.

Pour voir si le Burkina Faso peut oui ou non, retomber dans une crise encore plus profonde, le secret réside dans la manière dont les filles et fils de ce pays s'accepteront mutuellement. Certes les rancœurs et les frustrations sont nées ou sont remontées en surface, mais cela est le propre de toutes les crises de l'ampleur de celle que vivent les Burkinabé. Cependant, tant qu'ils ne trouveront pas de solution aux points qui bloquent la transition, l'accord conclu par les militaires putschistes et les loyalistes au soir du sommet d'Abuja peut se révéler insuffisant pour la sortie de crise. A moins de passer par une épreuve de force ?

Gankama N'Siah

(1)- CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest



Photo officielle des chefs d'Etat de la Cédéao à Abuja, le 22 septembre 2015: John Mahama (Ghana), Mahamadou Issoufou (Niger), Boni Yayi (Bénin), Muhammadu Buahri (Nigeria), Macky Sall (Sénégal), Faure Gnassingbé (Togo), Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire).

recommandation du sommet de la CEDEAO tenu, la veille, à Abuja, au Nigeria, sur la crise en cours au Burkina Faso. Est-on cependant en droit d'affirmer que tout est rentré dans l'ordre dans ce pays ?

À défaut d'un accord contraignant en bonne et due forme opposable aux concurrents burkinabé, les dirigeants d'Afrique de l'Ouest ont, à l'issue de leur sommet extraordinaire, annoncé une feuille de route dont la principale mesure concerne la réinstallation de la transition, avec le retour

lecture de situation complexe s'en remettent aux seules revendications de la rue portant sur la farouche volonté d'en découdre avec les auteurs du coup de force du 17 septembre.

Au regard, en effet, de la détermination qu'affichaient ces derniers et leurs collègues des autres unités de l'armée restés fidèles aux instances de la transition, des échanges de tirs entre eux pouvaient déboucher sur une guerre civile aux conséquences incalculables. En règle générale,

choses a été fortement modifié au Burkina Faso depuis le 17 septembre. Premièrement, le plaidoyer en faveur du retour en poste du président de transition, Michel Kafando, ne semble pas inclure son Premier ministre Isaac Zida. Les putschistes de l'autre jour lui en voulaient visiblement et paraissent avoir obtenu son départ de la Primature, même si cela n'est pas encore acté dans les faits. Et si tel est le cas, on aura à la tête de l'Exécutif transitoire burkinabé un homme esseulé et à la fois

transition est ainsi de retour et reprend à la minute même l'exercice du pouvoir d'Etat », a-t-il déclaré, ce 23 septembre au moment de la « reprise » de fonctions.

Deuxième chose, la CEDEAO ne semble pas totalement opposée à ce que les ex-collaborateurs du président déchu, Blaise Compaoré, candidats aux différents scrutins, soient autorisés à y prendre part. L'organisation sous régionale ouest-africaine fait également la fine bouche sur la question de l'amnistie des putschistes.

Dakar va abriter un atelier régional sur le rôle des médias en période électorale

Organisé en partenariat avec l'Unesco, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Centre d'informations des Nations unies (Cinu), et le bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (Unowa), Dakar (Sénégal) abrite du 29 au 30 septembre un atelier régional sur : « *le rôle des médias dans la conduite et la promotion de processus électoraux pacifiques en Afrique de l'Ouest* »

Plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest

vont organiser des élections au cours des deux prochaines années. Un cycle électoral nécessaire pour le renforcement des institutions démocratiques et pour la gouvernance. Ce qui pourrait présenter des risques de violence et d'instabilité politique et sociale, comme c'est déjà le cas au Burkina Faso.

Un contexte dans lequel le rôle des médias, est déterminant dans la préservation de la stabilité et de la paix, compte tenu de leur place à l'observation élec-

torale liée à la transparence, à la crédibilité et à la fiabilité du scrutin.

A l'Atelier de Dakar, il sera question des instruments électoraux internationaux et régionaux, du cadre juridique gouvernant les élections en Afrique de l'Ouest, de la pratique journalistique en période électorale, en tenant compte des aspects éthiques et déontologiques en lien avec le respect des droits de l'Homme.

Une trentaine de journalistes des 15

pays de l'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo sont attendus. Ils seront coachés par des universitaires spécialistes des médias, ainsi que des experts des institutions de l'Afrique de l'Ouest et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Noël Ndong

RÉCONCILIATION

Restitution des recommandations du forum de Bangui à Nana-Gribizi

La restitution des activités et la conclusion du Forum de Bangui ont fait l'objet d'un atelier de réflexion, le 16 septembre, à Kaga-Bandoro, chef-lieu de cette préfecture. Ces travaux sont inscrits dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations dudit forum tenu au mois de mai dernier.

Africain Kazangba, l'un des facilitateurs a fait savoir que cette restitution s'articule autour de quatre thématiques, entre autres : la bonne gouvernance, le développement économique et social, la justice et la réconciliation et enfin la paix et sécurité. Selon lui, il revient aux participants de mieux réfléchir pour formuler des recommandations objectives à l'endroit du gouvernement pour qu'il ait de solutions durables.

Au cours de cet atelier, des travaux en commissions ont été organisés et plusieurs recommandations ont été formulées. Parmi lesquelles: la restauration immédiate de l'autorité de l'Etat, le départ immédiat du contingent pakistanais basé à Kaga-Bandoro, la mise en place du DDRR, la revalorisation de la culture cotonnière et la création des emplois pour les jeunes.

L'ouverture officielle de cet atelier a connu la participation des autorités administratives locales. L'activité a été mise en œuvre par l'Ong ECHELLE et le Conseil Inter ONG en Centrafrique(CIONCA), sous financement de la Minusca.

Le leader du MLPC Martin Ziguélé plaide pour la paix

Le président du Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC) et candidat à la présidentielle a exhorté les Centrafricains à être des soldats de la paix. Une déclaration faite le 21 septembre 2015, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la paix.

« Je lance cet appel de paix à tous nos compatriotes et à tous ceux qui ont choisi notre pays comme leur lieu de résidence, de travailler de sorte que nous soyons tous désor-

mais les artisans de notre propre paix. Parce que cette paix, si nous la voulons, nous la retrouverons », a déclaré l'ancien Premier ministre. Pour Martin Ziguélé, la voie de la paix passe inévitablement par la réconciliation, l'acceptation de l'autre en dépit de la peur, de la passion, des différences...

Le 21 septembre est une journée de paix, cette paix qui a cessé de vivre en Centrafrique, « depuis trois ans, nous avons perdu cette précieuse paix. Le pré-

sident Félix Houphouët-Boigny disait que la paix c'est un état d'esprit, j'appelle tous les Centrafricains à avoir cet état d'esprit de la paix. Aujourd'hui à Bangui, si vous interrogez dix personnes sur leur deux préoccupations principales, neuf citeront la paix et la sécurité. Ce jour n'est pas ordinaire mais plutôt une question de survie », a-t-il conclu.

ÉLECTIONS

Rallongement du recensement à Bossangoa

La date d'enregistrement sur la liste électorale a été prolongée de 5 jours (du 18 au 23 septembre), pour permettre à la population de s'inscrire massivement, a annoncé le 17 septembre dernier l'Autorité nationale des élections (ANE).

A l'issue d'une rencontre, le vice-président de l'autorité sous-prélectorale des élections de Bossangoa, Ferdinand Moussa Kongaté a exhorté les chefs de groupes et quartiers à sensibiliser la population sur la deuxième phase d'inscription qui va durer cinq jours. « La ville de Bossangoa compte 293 000 habitants et le nombre des électeurs lors de la première

phase d'inscription était de 14822. Vu cette faible mobilisation, les autorités administratives ont jugé mieux de prolonger cette date », a insisté Moussa Kongaté.

En réaction, les chefs de quartiers et groupes se sont réjouis de la prolongation de la date d'enrôlement sur la liste électorale. « Nous allons nous mobiliser pour la réussite de la deuxième phase d'inscription sur la liste électorale », a affirmé l'un des chefs de groupe. Le processus d'inscription sur la liste électorale a commencé depuis le mois de juillet.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUES











L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

UNESCO

Séminaire sur des projets en faveur de l'égalité des genres en Afrique et en Asie

Un séminaire international s'est tenu à Beijing en Chine du 1er au 5 septembre afin de lancer deux nouveaux projets sur l'égalité des genres dans l'éducation en Afrique et en Asie.

Le Séminaire international sur l'éducation des filles et des femmes est le premier événement organisé dans le cadre du partenariat Unesco-Groupe HNA mis en place en février 2014. Cette manifestation marque le lancement officiel de deux projets complémentaires menés au titre du Fonds-en-dépôt Unesco-HNA. Le partenariat a été établi avec le soutien de l'Unesco pour l'éducation des filles et des femmes.

Les projets aideront les pays d'Afrique et d'Asie à accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation, en mettant l'accent sur l'intégration de la problématique du genre dans la formation et le développement professionnel des enseignants. Ils seront mis en œuvre sur cinq ans avec un budget de cinq millions de dollars des États-Unis, financés au titre du Hfit.

Le premier projet renforcera le plaidoyer, la mise en réseau et la communication aux niveaux mondial et régional afin de faire respecter le droit des filles à l'éducation et de développer des capacités nationales à mettre en place une éducation qui tienne compte du genre en Éthiopie et au Ghana. Le Siège de l'Unesco en assurera la coordination.

Le second projet renforcera les capacités nationales en matière d'élaboration de politiques relatives aux enseignants tenant compte du genre, ainsi que les capacités des formateurs, stagiaires, directeurs d'école et enseignants, afin de promouvoir des environnements et pratiques d'enseignement et d'apprentissage sensibles au genre au Cambodge, au Myanmar, au Népal, au Sri Lanka et en Ouzbékistan. Le Bureau régional de l'Unesco à Bangkok en assurera la coordination.

Les principaux partenaires et bénéficiaires des projets seront les ministères de l'éducation nationale, les établissements de formation des enseignants et les écoles secondaires, ainsi que les centres d'éducation concernés dans les pays partenaires des projets.

Le séminaire a été organisé parallèlement à la visite d'étude du projet UNESCO-Fonds en dépôt chinois (CFIT) intitulé « *Mettre à profit la technologie pour une formation des enseignants de qualité* », qui a pour but de permettre aux pays d'apprendre auprès des uns et des autres, et de tirer profit des expériences de la Chine en matière d'intégration des TIC dans l'éducation.

Afin de créer des synergies entre le projet du CFIT et les deux nouveaux projets du HFIT, des représentants des huit pays partenaires du projet du CFIT – Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Libéria, Namibie, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie – seront invités à participer au séminaire et à partager leurs expériences avec leurs homologues des projets du HFIT. Le séminaire sera suivi d'une visite de deux jours dans des établissements universitaires de Beijing, mettant l'accent sur les TIC dans l'éducation.

Le séminaire a réuni environ quarante-cinq participants venant de 14 pays d'Afrique et d'Asie, où les projets au titre du HFIT et du CFIT sont ou seront mis en œuvre, à savoir : Cambodge, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Libéria, Myanmar, Namibie, Népal, Ouganda, Ouzbékistan, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka.

Hermione Désirée Ngoma

HUGUES SERGE LIMBVANI

« Nous organisons le festival Maloba pour combler le vide culturel et satisfaire le désir de la jeunesse congolaise »

Comédien, metteur en scène et directeur artistique de la Compagnie Bosangany en France, Hugues Serge Limbvani pratique le théâtre depuis l'âge de 14 ans. Ancien sociétaire de la troupe artistique Ngunga, ce spécialiste de Shakespeare qui tourne depuis 2004 avec Hamlet dans plusieurs pays d'Amérique du Sud et du nord, d'Europe, d'Afrique et dans les Caraïbes, explique aux Dépêches de Brazzaville son projet « Maloba », un festival international de théâtre, danse et cirque du Congo, qui aura lieu du 13 au 17 octobre 2015.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Pourquoi organisez-vous le festival Maloba ?

Hugues Serge Limbvani (H.S.L) :

Le festival « Maloba » est organisé pour combler un vide culturel et satisfaire le désir de la jeunesse congolaise, qui souhaite autre chose que les bars. Parce qu'au Congo depuis plusieurs années il n'y a plus d'activités culturelles comme il en existait dans les années 80. Enfin, pour mettre en œuvre une volonté clairement exprimée dans le « Chemin d'avenir », programme de gouvernance du président de la République Denis Sassou N'Gouesso, dans lequel il précise qu'« *il faut repenser la politique de l'emploi à la lumière des évolutions économiques mondiales en cours et donc il faut encourager l'esprit d'entreprise au sein de la population, susciter et appuyer, par des financements et un encadrement approprié, toutes les initiatives individuelles et associatives créatrices de richesses et d'emplois.* » Puis dans son volet 7-G, il ajoute : « *Il faut démocratiser la culture. En matière de promotion de la culture, des arts et de la valorisation du patrimoine immatériel de notre peuple, le gouvernement continuera d'en-*

richir, de protéger et d'illustrer le patrimoine de la nation, mettre en place des maisons de la culture et des salles de spectacles à travers l'ensemble du pays... ». Or pour que tout cela se fasse, il faut créer un cadre approprié pour que différentes formes d'expressions artistiques s'expriment. C'est dans cet esprit que nous avons créé le festival international « Maloba », la parole. Entendu que la parole, c'est celle qui émane de la bouche (le théâtre), du corps (la danse) ou du jonglage, du jeu (cirque), le tout symbolisant notre désir de raconter.

D.B : Quel est le thème principal de ce festival et quelle en est la particularité ?

H.S.L : Le thème principal de ce festival est « l'Amérique du sud ». Il s'agira de voir l'apport de la culture africaine dans les pays d'Amérique du sud qui sont peu connus des Congolais. Des artistes de très haut niveau viendront ici.

Certes, il existe déjà au Congo des festivals de théâtre ou de danse, mais la particularité du festival « Maloba » c'est le fait qu'il y a le cirque. C'est pour la première fois au Congo qu'il y ait un tel événement qui se déroule dans toute la ville, dans les quartiers périphériques. Autre particularité, c'est qu'il y aura des matinées scolaires afin de permettre aux élèves de venir au théâtre, à la danse et au cirque. Nous associerons à cet effet, le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique pour autoriser les sorties d'écoles des élèves accompagnés de leurs enseignants. Il s'agira aussi de se servir de la culture comme moyen d'unité nationale. Ce festival sera l'occasion de rendre un hommage à Sony Labou Tans'i et Sylvain Bemba, deux grands écrivains Congolais disparus voici 20 ans déjà. Enfin, nous utiliserons les gymnases construits pour les onzièmes Jeux africains.

L.D.B : Quels sont les grands



axes artistiques de ce festival ?

H.S.L : Au plan théâtral il y aura une adaptation de Hamlet, de Shakespeare, que j'ai créée, plus « La valse interrompue » de Sylvain Bemba, y compris la pièce *Photo de groupe*, une adaptation du roman d'Emmanuel Dongala. Il y aura aussi des pièces présentées par des artistes des pays invités tels que : la Colombie, l'Équateur, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Maroc, la Tunisie et la France. Pour la danse, nous aurons des spectacles venus de Corée du Sud, du Canada, de la Colombie, de la RDC, du Congo-Brazzaville, du Burkina Faso, de la France, du Brésil, du Chili, d'Argentine, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Paraguay et du Maroc. Pour le cirque, nous aurons les groupes d'Argentine, de Guinée Conakry, de Colombie, du Brésil, d'Estonie, du Mexique, de la RDC, de la France, de la Belgique et du Maroc. Il y aura aussi des numéros individuels des circassiens de plusieurs pays. Pour le théâtre de rue, il y aura un groupe venu de France. Ce groupe prestera dans les quartiers populaires, devant l'esplanade de la télévision, au mémorial Pierre Savorgnan de Brazza. L'objectif final de ce festival est de développer la créativité, source d'emploi, afin de diminuer l'oisiveté et la délinquance.

L.D.B : Où en êtes-vous actuellement ?

H.S.L : Nous sommes très avancés dans les préparatifs. Il y a des ministres des pays invités qui nous ont donné leur accord de principe pour leur participation. Nous avons déjà fait des grands pas, et sollicitons l'apport de l'État congolais comme l'ont fait certains états qui ont financé les voyages de leurs artistes. C'est pourquoi nous insistons beaucoup que l'État congolais s'y engage aussi.

Bruno Okokana

POINTE-NOIRE

30 jeunes apprennent le Gospel

Ce stage intensif du chant gospel a été organisé tout récemment à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, par Jaebets Bakala, membre actif de l'association « *Enfant du Congo-Enfant du Monde* » que préside Jean Pierre Wabotai. Il avait pour but l'apprentissage des techniques de chant aux jeunes.

Animés respectivement par cinq maestros de Pointe-Noire, à savoir Julie Ophélie, Arsène Ngouélé, Mbili Mbongo, Darivant Bilongo et Jaebets lui-même, ce stage a porté sur les techniques du chant ; sur comment développer le thorax, l'abdomen, l'inconscience du temps, le développement personnel ; et sur comment interpréter un chant. Outre le stage intensif du chant gospel, Jaebets Bakala a mon-



té également un club, toujours dans le cadre de l'association « *Enfant du Congo- Enfant du*

Monde ». Réunissant près de 30 adhérents, ce stage itinérant s'est

Un échantillon des apprenants et des maestros déroulé dans plusieurs endroits différents, notamment à Sueco et à l'annexe évangélique de

Mpaka 120. C'est finalement du 13 au 20 décembre que ses organisateurs vont faire la mise au point de tout ce qu'ils ont appris sur le gospel. Cela va se passer par un spectacle de chant avec les enseignants et les apprenants en décembre. « *Le but a été d'apprendre aux jeunes les techniques de chant. Ça va leur servir tout au long de leur carrière. Ce sont des initiatives très rares, d'où ils doivent en profiter* », a déclaré Jaebets Bakala. Après Pointe-Noire, les organisateurs de cette formation vont tourner leur regard sur Brazzaville, où pendant le mois de mars 2016, ils vont organiser un stage de 16 jours à l'IFC et au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza.

Bruno Okokana

CPI

Le procès de Jean-Pierre Bemba, Killolo et alliés débute le 29 septembre

Le procès dans l'affaire le Procureur contre Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido s'ouvrira devant la chambre de première instance VII de la Cour pénale internationale (CPI).

Le procès, qui débutera le 29 septembre, pourrait durer plusieurs mois. L'accusation va d'abord présenter ses éléments de preuves devant les juges de la Chambre de première instance VII. La défense présentera ensuite ses éléments et enfin les juges rendront leur verdict. Jean-Pierre Bemba Gombo, Aimé Kilolo Musamba, Jean-Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala Wandu et Narcisse Arido sont accusés d'atteintes à l'administration de la justice en rapport avec des témoignages dans le cadre de l'affaire le procureur contre Jean-Pierre Bemba Gombo. Le procès, indique-t-on, débutera par la lecture des charges portées à l'encontre des cinq accusés. « Les juges vérifieront que les accusés comprennent la nature des charges à leur encontre. Les accusés se verront demander s'ils plaident coupable ou non coupable. Il est prévu que l'accusation fasse des dé-



Jean-Pierre Bemba

clarations liminaires avant de procéder à la présentation de ses éléments de preuve. Les déclarations liminaires de la défense seront faites au début de la présentation des preuves de la défense », note la CPI.

Selon le procureur, les cinq accusés auraient commis des atteintes à l'administration de la justice entre la fin de 2011 et le 14 novembre 2013, notamment la subornation des témoins, pour leur avoir donné de l'argent et des

instructions afin qu'ils produisent de faux témoignages ainsi que la production d'éléments de preuve faux ou falsifiés et la présentation de faux témoignages dans la salle d'audience. Les cinq accusés, estime la CPI, auraient néanmoins eu des rôles différents dans la commission de ces atteintes, qui seront examinés lors du procès.

Atteinte à l'administration de la justice

Les textes de la CPI, explique-t-

on, prévoient la possibilité pour la Cour de connaître des atteintes commises intentionnellement à son administration de la justice. « Ces infractions graves comprennent des actes tels que le faux témoignage, la production d'éléments de preuve faux ou falsifiés, la subornation des témoins, les manœuvres visant à empêcher un témoin de comparaître ou de déposer librement, les représailles exercées contre un témoin, la destruction ou falsification d'éléments de preuve, ou l'entrave au rassemblement des preuves, l'intimidation ou les représailles d'un membre ou agent de la Cour, ou encore la sollicitation ou acceptation d'une rétribution illégale par un agent de la Cour. » En cas de condamnation, souligne la CPI, la Cour peut imposer une peine d'emprisonnement ne pouvant excéder cinq années, ou une amende, ou les deux.

Deux affaires différentes

La CPI tient à préciser que l'affaire Bemba, Kilolo et alliés doit être séparée de l'affaire principale concernant Jean-Pierre Bemba. « Ces deux affaires sont séparées et concernent des actes différents devant deux chambres différentes. Le procès qui s'ouvre

le 29 septembre contre cinq accusés concerne des atteintes à l'administration de la justice alors que le procès dans l'affaire principale contre M. Bemba concerne des crimes contre l'humanité allégués en République centrafricaine. Le procès Bemba est désormais clos suite aux déclarations en clôture du procès les 12 et 13 novembre 2014. Les juges ont commencé leurs délibérations et leur jugement sera prononcé dans un délai raisonnable au cours d'une audience publique », explique l'institution de justice internationale

Les quatre accusés, actuellement en liberté provisoire, pourront comparaître de façon volontaire à leur procès mais sont néanmoins soumis à un certain nombre de conditions imposées par les juges de la CPI. Une des conditions est de respecter toutes les instructions et les ordres de la Cour, y compris celui d'être présents à La Haye pour le procès débutant le 29 septembre. Le procès est conduit par la Chambre de première instance VII, composée des juges Bertram Schmitt (Allemagne), juge président, Marc Perrin de Brichambaut (France) et Raul Pangalangan (Philippines).

Patrick Ndongidi

UDPS

Étienne Tshisekedi destitué par une fronde intérieure

Le nouveau président provisoire, désigné à la suite d'un conclave tenu à Bruxelles, aura pour mission de « préparer un congrès extraordinaire du parti » prévu en novembre prochain.

Un président provisoire vient d'être désigné à la tête de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Décidément, la fronde initiée par les cadres de la diaspora de ce parti de l'opposition vient d'atteindre des cimes inespérées.

Car, jusqu'à ce désaveu, personne ne pouvait imaginer qu'Étienne Tshisekedi pouvait être démis de ses fonctions de manière aussi cavalière par une poignée des membres ne partageant plus la philosophie de son combat politique. À en croire le communiqué ayant sanctionné les travaux du

conclave de Bruxelles tenu du 18 au 20 septembre par des cadres de l'UDPS exilés au Canada, la désignation d'André Kalonzo Ilunga en tant que « président provisoire » répond au souci de combler la vacance de leadership créée par Étienne Tshisekedi wa Mulumba en soins à Bruxelles.

Pour les signataires, l'UDPS n'a plus de leadership depuis qu'Étienne Tshisekedi a « pris congé » du parti en 2013. La vacance à la tête du parti s'est davantage consolidée depuis l'évacuation en août 2014 du vieil opposant (82 ans) en Belgique.

Le groupe des frondeurs qualifient de légitime leur action qui découle d'une analyse froide de la situation « après avoir fait le constat d'une vacance de leadership à la tête du parti, sur la base de nombreux éléments et faits ».

Le nouveau président provisoire, ont-ils indiqué, aura pour mission de « préparer un congrès extraordinaire du parti » prévu pour novembre prochain.

Il en découle qu'au cours de ces assises, les frondeurs envisagent de proposer, de manière consensuelle, la candidature du Dr François Tshipamba Mpuila comme candidat à l'élection présidentielle prévue pour 2016.

Au siège de l'UDPS à Kinshasa, l'on semble minimiser l'impact de cette énième fronde tendant à remettre en cause le leadership d'Étienne Tshisekedi.

Le porte-parole du parti y est allé même très loin en déclarant ne pas reconnaître le conclave de Bruxelles tout en dénonçant ce coup fourré sans conséquence, selon lui, sur la vie de l'UDPS. Le secrétaire général Bruno Mavungu y perçoit même une forme d'auto-exclusion des frondeurs qui ne sont plus en phase avec les idéaux du parti.

JUSTICE

Trois ans de prison pour Ernest Kyaviro

L'ancien député est accusé d'incitation à la désobéissance civile et d'organisation d'une marche non autorisée au Nord-Kivu.



Le verdict est tombé le 22 septembre, dans l'affaire qui opposait le ministère public à l'ancien député Ernest Kyaviro du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD/KML). Le Tribunal de paix de Gombe, siégeant en chambre foraine à la prison centrale de Makala, l'a condamné à trois ans de prison.

Accusé d'incitation à la désobéissance civile et d'organisation d'une marche non autorisée au Nord-Kivu, Ernest Kyaviro a promis d'aller en appel. Il a rejeté ce verdict et a affirmé n'avoir pas participé à la marche dont il est accusé. Pour la femme de l'ancien député, Aline Kyaviro, son mari « a combattu pour le bon combat de la démocratie ». Le

fait de condamner un innocent à trois ans de prison, parce qu'il avait demandé qu'on respecte la démocratie à travers les médias et, soit-disant, parce qu'il avait organisé une manifestation sans avoir informé les autorités alors que celles-ci ont été informées, a-t-elle souligné, prouve que la lutte pour la démocratie vaut la peine d'être menée.

Ernest Kyaviro, rappelle-t-on, a été arrêté le 22 janvier dernier à Goma au Nord-Kivu lors des manifestations contre la révision de la loi électorale. Transféré à Kinshasa, il a passé 86 jours dans les services de renseignement, qui l'ont transféré au parquet depuis le 16 avril.

Lucien Dianzenza



Étienne Tshisekedi

Alain Diasso

RDC-BANQUE MONDIALE

D'accord pour la prolongation de la Stratégie jusqu'en 2017

En vertu de sa qualité de gouverneur de la Banque mondiale (BM) en RDC, le ministre des Finances, Henri Yav Mulang, a approuvé cette principale recommandation évoquée lors de la Revue à mi-parcours de la Stratégie d'assistance pays 2013 - 2016 pour la RDC, le 23 septembre, au Kempeski hotel. Il s'agit d'étendre la Stratégie pour une année. Le défi est d'arriver à améliorer les résultats des projets qui restent globalement très moyens.

L'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie montre que sept indicateurs de résultats sur quatorze sont sur la bonne voie. Il s'agit d'ailleurs de quatre piliers majeurs : (1) l'amélioration de l'efficacité de l'État et la bonne gouvernance (2 indicateurs atteints sur 3), (2) la promotion de la compétitivité pour accélérer la croissance tirée par le secteur privé et la création d'emploi (2 indicateurs atteints sur 5), (3) l'amélioration de la fourniture des services sociaux et les indicateurs de développement humain (2 indicateurs sur 4) et (4) les questions de fragilité et de conflit

dans les provinces de l'est (1 indicateur atteint sur 2).

Au cours de cette séance de travail, les participants ont évoqué quelques cas des objectifs stratégiques qui n'ont pas connu une évolution satisfaisante. Il y a, par exemple, la soutenabilité financière précaire de la Société nationale de chemin de fer, la longue attente du Code minier et du Code des hydrocarbures (difficultés à mettre en oeuvre des réformes de deuxième et troisième génération), le faible accès à l'énergie électrique (seulement 15% de la population), la précarité de la qualité des services en

sante et éducation, le problème de planification familiale et la faible couverture des programmes de protection sociale. Quant à la situation dans l'est du pays, il y a eu plusieurs avancées parmi les projets communautaires et d'emplois à moyen et long terme. Mais le pas le plus important semble être franchi avec l'Initiative des Grands lacs. La RDC est bénéficiaire de plus de 50% du milliard de dollars américains de la BM en faveur de la sous-région.

Après la consultation, le directeur des Opérations de la BM pour les deux Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye, a insisté sur les conclusions pertinentes des travaux. D'abord, les participants sont d'accord sur l'efficacité de la Stratégie dans le nouveau contexte politico-socio-économique de la RDC. Face aux résultats moyens réalisés à ce jour,

le directeur des Opérations a réaffirmé l'intérêt d'accélérer et d'approfondir les projets pour accompagner les transformations du pays. Il a invité le gouvernement à ne pas hésiter d'exercer la pression nécessaire sur les coordonnateurs des projets et les équipes de la BM.

Pour Ahmadou Moustapha Ndiaye, il est impérieux de renforcer les capacités du pays en allant au-delà des problèmes immédiats pour intégrer les vrais défis liés à la formation. La BM s'est montrée favorable à une approche plus intégrale des questions de développement qui prend en compte les aspects liés, notamment, aux activités de production. Selon elle, le pays doit continuer à marquer des points dans les domaines de la réduction de la pauvreté et la prospérité partagée. En définitive, a-t-il conclu, il faut agir plus

significativement sur les indicateurs sociaux, le développement du secteur privé et le renforcement des capacités de l'État.

Cependant, a reconnu Ahmadou Moustapha Ndiaye, le véritable bailleur de fonds du développement économique reste l'État congolais. Ce dernier est condamné à améliorer ses recettes fiscales pour avoir les moyens de sa politique. En approuvant la prolongation de la Stratégie jusqu'en 2017, Henri Yav Mulang a jugé indispensable de centrer les efforts sur les piliers de la réduction de la pauvreté et la prospérité partagée. Il a promis de tenir compte des recommandations des participants à la consultation sur la Revue à mi-parcours de la Stratégie d'assistance pays 2013 - 2016. Enfin, il a invité chaque partie à remplir son rôle.

Laurent Essolomwa

FORUM ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE

La deuxième édition se tiendra le 27 octobre

L'événement aura lieu à Paris sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie et du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international. Michaëlle Jean, secrétaire générale de la Francophonie ainsi que les présidents français et sénégalais, François Hollande et Macky Sall, rehausseront de leur présence à cette manifestation.

La deuxième édition, indiquent les organisateurs, permettra de poursuivre la réflexion initiée lors du 1er forum qui s'est déroulé à Dakar, en marge du sommet de la Francophonie. L'objectif poursuivi par cette deuxième édition est « d'accélérer la concrétisation d'une Francophonie économique, dont le potentiel est aujourd'hui encore largement sous-exploité ». En outre, note-t-on, l'ambition du Forum économique de la Francophonie 2015 est d'accélérer la mise en oeuvre de la stratégie économique adoptée à Dakar en transformant idées et propositions en actions concrètes avec l'implication des acteurs des secteurs privé et public. En outre, soulignent l'organisation, l'ambition de ce forum est de faire un état des lieux de la situation économique de la Francophonie et de souligner les enjeux et perspectives de développement tout en renforçant les liens entre les membres. L'événement connaîtra la participation de décideurs politiques et économiques, issus des cinq continents et des quatre-vingts États et gouvernements membres de la Francophonie. Ils s'entretiendront sur des thèmes concrets comme l'entrepreneuriat, les enjeux et opportunités des mégapoles et des secteurs économiques à fort potentiel, les partenariats public-privé, l'éducation, les nouvelles technologies, l'environnement, le rôle des médias, la culture et la science.

Enjeux linguistique et économique

Le forum, précise-t-on, privilégiera la voix des jeunes ainsi que les échanges directs, francs et constructifs, axés sur l'avenir et l'action. « *Le forum est l'occasion de faire se rencontrer les acteurs économiques de l'espace francophone et d'évoquer les enjeux dont cette solidarité linguistique est porteuse pour les différents secteurs et pour l'économie tout entière, ainsi que ses perspectives de développement. Il permet notamment d'évoquer les conditions économiques, financières et juridiques nécessaires à la construction d'une véritable Union économique francophone, et de mieux structurer les réseaux francophones économiques* », expliquent les organisateurs.

Un potentiel économique majeur

À en croire les organisateurs, les espaces francophone et francophile disposent d'un potentiel économique majeur. « *Le français est aujourd'hui la sixième langue la plus parlée dans le monde, avec un nombre de locuteurs estimé à 230 millions de personnes (soit 4% de la population mondiale) en 2014 ; en 2050, ils pourraient être 770 millions. Le partage du français entre différents pays accroît les opportunités d'échanges commerciaux entre les entreprises de ces pays, et il constitue donc un gisement potentiel de croissance. Si l'on ajoute aux pays francophones les pays francophiles, cet ensemble représente 16% du PIB mondial, avec un taux de croissance annuel moyen de 7%, et 14% des réserves mondiales de ressources minières et énergétiques* », explique-t-on

Patrick Ndongidi

SANTÉ

Lancement des journées de vaccination contre la polio à Mbuji-mayi

Ne plus parler de la présence du polio virus sur le sol congolais d'ici 2018 est l'objectif que s'est fixé la RDC parce que, depuis bientôt trois ans, aucun cas de cette maladie invalidante de l'enfant n'a été enregistré.

La RDC est déjà sur la voie d'éradiquer cette maladie. Le gouvernement, à travers le ministère de la Santé publique et ses partenaires dont l'Unicef, s'est engagé à relever ce

vaccination demeure la seule arme pour lutter contre la polio, d'autant plus qu'il n'y a pas un traitement curatif et, en plus de cela, un enfant non vacciné est exposé à la paralysie flasque des membres inférieurs. Des affiches sur la vaccination sont apposées sur des véhicules décorés de la Division provinciale de la santé. La stratégie arrêtée pour cette campagne est celle dite de porte-à-porte pour atteindre tous les enfants même dans les coins d'accès difficile.



Le nouveau vaccin inactivé contre la polio est injectable

défi. C'est dans ce cadre que les campagnes de vaccination sont organisées à travers le pays. Objectif : vacciner tous les enfants de moins de 5 ans contre la polio. Même ceux vivant dans les coins d'accès difficile. Dans l'ex-province du Kasai-Oriental, ex-province orientale, Sud-Kivu, Kasai-Occidental des campagnes de vaccination sont prévues. Pour la ville de Mbuji-Mayi, le lancement de la campagne de vaccination contre la polio a été fait mercredi. Toutes les zones de santé de cette ville sont concernées et cette campagne cible tous les enfants dont l'âge varie de 0 à 5 ans. Tout est mis en oeuvre pour la réussite de cette campagne.

Des mobilisateurs avec mégaphones quadrillent les quatre coins de la ville diamantifère pour sensibiliser la population l'invitant à faire vacciner leurs enfants, parce que la

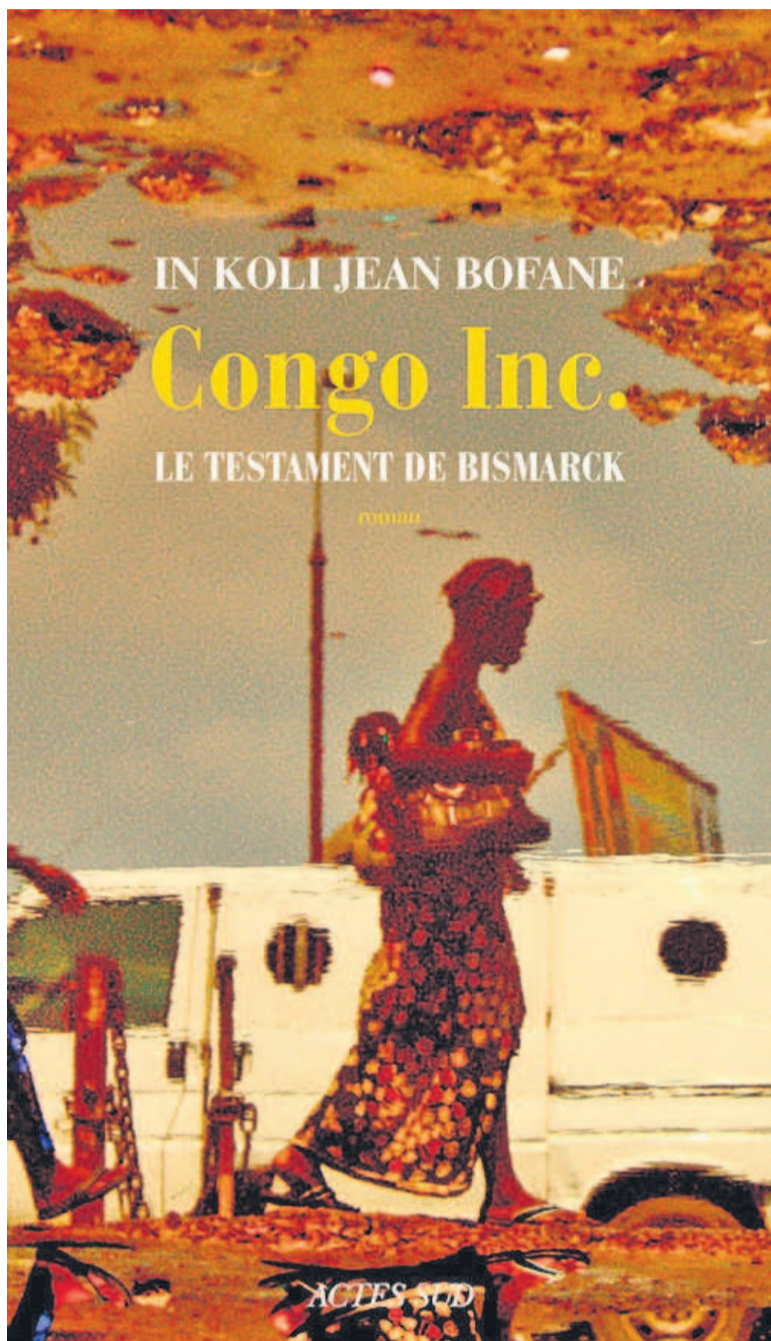
Trois journées de vaccination au Sud-Kivu

Dans la province du Sud-Kivu, il est prévu trois journées de vaccination contre la poliomyélite qui seront organisées du 24 au 26 septembre sur toute l'étendue de la province. Ces journées ciblent plus d'un million d'enfants de 0 à 5 ans. À entendre le chargé de la communication de la Division provinciale de la santé Sud-Kivu, Dr Claude Bahizire, la vaccination s'effectuera de porte-à-porte. L'objectif est de conserver les acquis réalisés au niveau national par la RDC : être durant quatre ans un pays sans poliomyélite. Les enfants qui avaient raté l'un des vaccins de routine pourraient toujours être récupérés aux centres de santé les plus proches, a-t-il précisé.

Aline Nzuzi

LITTÉRATURE / CONGO INC

Le testament de Bismarck en lice pour le Prix des cinq continents de la Francophonie



Le tout dernier roman de l'écrivain In Koli Jean Bofane estampillé RDC compte parmi les dix ouvrages sélectionnés pour la 14^e édition dont le lauréat sera primé dans la troisième semaine du mois de novembre 2015 à Bamako.

Congo Inc : Le testament de Bismarck Publié chez Actes Sud l'an dernier, Congo Inc. Le testament de Bismarck représente les couleurs nationales à l'épreuve qui récompense chaque année un texte de fiction narratif d'expression française. Il fait partie des dix œuvres privilégiées retenues sur 130 par les représentants des cinq comités de lecture, à savoir l'Association Passa Porta de la Fédération Wallonie-Bruxelles; l'Association des écrivains du Sénégal; l'Association du Prix du jeune écrivain de langue française de France; le Collectif des écrivains de Lanaudière de Québec et l'Association Culture elongo du Congo-Brazzaville. Les comités susmentionnés sont d'avis que « la sélection 2015 est en prise directe avec la réalité, une réalité souvent dérangeante, traitée avec audace, intelligence et sensibilité ». Le livre de Jean Bofane dont le réalisme social épouse justement cette perspective décri-

vant l'atmosphère actuelle de la RDC. Il y est question de mondialisation à travers l'histoire du jeune pygmée Isookanga qui, à la suite de la découverte d'Internet, veut vivre dans la modernité. Comme quoi, celui qui sait est transformé par le savoir et veut désormais vivre selon lui, quoiqu'il en coûte.

Jusqu'ici, aucun auteur congolais de la RDC n'a décroché le Prix des cinq continents qui soufflera ses quinze bougies l'an prochain. En effet, créé par la Francophonie en 2001, il a pour but de « mettre en lumière des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents et de les promouvoir sur la scène internationale ». In Koli Jean Bofane mériterait bien d'inscrire son nom dans les annales de ce prix international aux côtés notamment de ses frères natifs de l'autre rive du fleuve Congo, en l'occurrence les franco-congolais Alain Mabanckou et Wilfried N'Sondé, qui l'ont reçu respectivement en 2005 et 2007 pour Verre Cassé et Le Cœur des enfants Léopards.

Plus diversement représentée, avec en tout quatre pays, l'Afrique aligne, outre la RDC, trois autres nations. En plus de Jean Bofane, trois autres

auteurs du continent concourent pour le 14^e Prix des cinq continents. Il s'agit de l'Algérienne Yahia Belaskri dont le livre est intitulé Les Fils du jour, Mohamed Mbougar SARR qui hisse l'étendard du Sénégal avec l'ouvrage Terre ceinte et de Max Lobe qui met en avant la littérature Camerounaise avec La Trinité bantoue. Vient ensuite l'Amérique dont deux auteurs originaires de Québec au Canada, un Vénézuélien et un Haïtien sont inscrits dans la course. Il s'ensuit l'Europe avec la France et la Roumanie.

Notons qu'à la suite de la sélection faite le 1^{er} septembre par les comités de Lecture, le jury international, présidé par Jean-Marie Gustave Le Clézio, procédera à la désignation du lauréat à la période sus indiquée. La remise du prix est prévue, apprend-on, dans le cadre de la célébration des 10 ans de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco.

Lauréat 2014, l'Algérien Kamel Daoud a bénéficié de la promotion de l'Organisation internationale de la Francophonie sur la scène littéraire. Il en sera de même pour le prochain qui jouira du même privilège à sa suite.

Nioni Masela

FOOTBALL

Les résultats des RD-Congolais de l'étranger

Les joueurs RD-congolais ont à nouveau été présents le week-end dernier dans leurs clubs respectifs dans les championnats européens, alors que d'autres ont été blessés.

En Angleterre, l'international Yannick Bolasio n'a pas empêché la défaite de Crystal Palace (0-1) face



Abel Tamata a été élu homme du match lors de la victoire de Groningem face à AZ Alkmaar

à Tottenham malgré une prestation de facture du joueur congolais. Quant à Dieumerici Mbokani, il est resté sur le banc lors du résultat d'égalité (1-1) entre Norwich son nouveau club qui jouait en déplacement contre Liverpool. Son coéquipier en club et capitaine chez les Léopards de la RDC, Youssouf Mulumu, n'a pas encore repris, lui qui a été blessé à l'entraînement avant l'ouverture de la saison. Et Chancel Mbemba a été titulaire lors de la défaite (1-2) à domicile de Newcastle face à Watford. En Championship (D2), Jacques Maghoma est entré en cours du jeu (76^e minute) lors du déplacement de son club Birmingham à Ipswich (1-1). Et Jordan Botaka a été remplaçant lors de la victoire de son club Leeds sur le terrain de Milton Keynes (1-2). Et Benik Afobe Tunani

a été titulaire avec Wolverhampton contraint au nul de zéro but partout par Brighton. Et Kazenga Lualua a lui aussi été titulaire dans le onze de départ de Brighton avant d'être remplacé à la 76^e minute. Et Aaron Tshibola est entré à la 90^e minute lors de la victoire de Reading (0-1) sur le terrain de Bristol City. Nottingham Forest, sans Britt Assombalonga en rééducation après sa blessure, a été battu (1-2) sur son terrain par Middlesbrough. Et en League One (D3 anglaise), Gabriel Zakuani et Peterborough Utd a fait un match à égalité avec Walsall (1-1).

En Allemagne, Elias Katchunga est entré à la 88^e minute de jeu lors de la victoire de son club, Ingoldstadt face à Werder Brême d'Assani Lukimya Mulongoti. Et en Autriche, Wilson Kamavuaka a été titulaire lors de la victoire de Sturm Graz (2-0) face à Austria de Vienne. Et R. Yabo n'a pas figuré sur la feuille du match lors du match à égalité (1-1) entre son club Salzbourg et Wolfsberger. En Liga Sagres (D1) au Portugal, Academica Coimbra de Christopher Oualembo a été battu sur son terrain par Boavista d'André Bukia par zéro but à deux. Oualembo est resté sur le banc alors



Yannick Bolasio n'a pas empêché la défaite de Crystal Palace face à Tottenham

qu'André Bukia n'a pas joué, étant encore blessé. Et Arnold Nkifo a signé un doublé avec Setubal contre Vitoria Guimaraes. Les deux équipes se sont séparées sur le résultat d'égalité de deux buts partout. Et David Mbala a été titulaire lors du succès à domicile de Penafiel face à Chaves (1-0). En Italie, Paul-José Mpoku est resté sur le banc lors de la défaite à domicile de Chievo Verone face à l'Inter Milan (0-1).

En Eredivise aux Pays-Bas, l'arrière international RD-congolais Abel Tamata a été élu « homme du match » lors de la victoire de son club FC Groningem face à AZ Al-

kmaar (2-0). Et au Qatar, Mubele Ndombe Firmin et Kabangu Mulo-ta Patou ont été titulaires lors du succès d'Al Ahli, alors qu'en Espagne, Bakambu a quitté l'air de jeu à la 15^e minute à cause d'une blessure laissant ses coéquipiers de Villareal s'imposant face à Athletic Bilbao. En Ligue A de Bulgarie, Ludogorets a dominé Botev Plovdiv par deux buts à un et Jody Lukoki est cependant resté sur le banc de remplaçant. Pour sa part, Lynel Kitambala a été titulaire lors du succès de son club Levski Sofia face à Beroe (2-0).

Martin Engimo

Fin du stage des motocyclistes de la SNDE

Débuté il y a deux semaines environ, ce stage a pris fin mercredi 23 septembre dans la ville océane. Louis Patrice N'Gagnon et Rodrigue Mouloungui respectivement directeur général de la société nationale de distribution d'eau (SNDE) et directeur dudit stage, accompagnés d'autres agents de cette société et des invités ont participé à la cérémonie.



La photo de famille après la cérémonie

Cette formation vient après celle des conducteurs des motocyclettes de la SNDE de Brazzaville. En effet à Brazzaville et à Pointe-Noire, ce stage est conduit par les gendarmes du Groupement de sécurité routière.

Ainsi remerciant pour sa part l'expertise et l'émergence nationale du Projet eau électricité et développement durable (PEEDU) et celles de la gendarmerie nationale pour leur assistance et leur disponibilité en vue de l'aboutissement de cette formation, Louis Patrice Ngagnon a expliqué que, l'usage de ces motocyclettes, permettra aux agents de la SNDE d'effectuer un suivi réel et efficace sur le travail de terrain à travers l'ensemble des forages que dispose la SNDE à Pointe-Noire. « Cet objectif

visé entre autres la proximité et la réactivité de la SNDE envers sa clientèle. Comme cela a été dit pendant la cérémonie de Brazzaville, ça sera donc le début de l'amorce d'un changement d'attitude conformément à la qualité de formation bénéficiée par les motocyclistes de la SNDE », a déclaré Louis Patrice N'Gagnon. Pour sa part, le directeur du stage, le colonel Rodrigue Mouloungui, a rappelé que ce séminaire atelier répond à un besoin de formation des agents exprimé par la direction générale de la SNDE après l'acquisition par cette société en partenariat avec le projet PEEDU des motocyclettes. « Vous êtes à compter de ce jour, les premiers agents civils à avoir le privilège de bénéfi-

cier d'une formation de conduite des motocyclettes dispensée par la gendarmerie nationale. Cette formation était axée autour de trois principaux modules à savoir l'entretien et dépannage d'une durée de six heures, la connaissance du code de la route pendant seize heures et une formation pratique de cent trente quatre heures, en prenant en compte les conditions d'emploi des agents prévues par la société notamment la conduite de jour uniquement et par temps sec, les trajets courts à effectuer quotidiennement de l'ordre de 5 à 10 km, la conduite sur des routes bitumées et non bitumées dans les agglomérations », a-t-il signifié.

Séverin Ibara

ALIMENTATION ET SANTE

L'avocat : un fruit aux vertus insoupçonnées

L'avocat est un fruit de l'avocatier, arbre originaire d'Amérique et des Antilles, actuellement cultivé en Afrique, aux Etats-Unis et en Israël.

La pulpe du fruit, la partie comestible, a une couleur jaune-vert. L'avocat n'est pas un fruit comme les autres car il se caractérise par une teneur assez élevée en lipides ou graisses.

La composition de l'avocat sur 100 g de produit est la suivante : eau 71,5 g ; protéines 3,1 g ; lipides 19,1 g ; glucides 2,2 g ; éléments minéraux notamment Ca 12,5 mg et Fe 1,0 mg. Les vitamines sont peu présentes en dehors de la provitamine A et dans une certaine mesure de l'acide ascorbique (vitamine C). Cette composition prouve à suffisance que l'avocat est riche en lipides, ce qui le rapproche de l'olive, et aussi du « safou » plus connu et consommé dans nos contrées d'Afrique centrale. Les autres fruits, en rappel, contiennent moins de 1 g de lipides pour 100 g de partie comestible.

Quels sont les bienfaits de l'avocat ?

Sur le plan purement culinaire, l'avocat contribue assez à diversifier nos menus puisqu'on peut l'utiliser dans la confection de salades ou l'associer à des légumes. Il peut être consommé seul en hors-d'œuvre, auquel cas il est conseillé de l'assaisonner au citron ou au pamplemousse, l'huile et le vinaigre augmenteraient son apport en lipides (graisses) déjà considérable. Les lipides de l'avocat, constitués en acides gras monoinsaturés et polyinsaturés parmi lesquels les acides gras essentiels, apportent une note favorable pour la santé. Ces derniers, en effet, jouent un rôle de tout premier plan dans la constitution des structures membranaires des cellules, dans la coagulation du sang ou encore dans la croissance chez l'enfant entre autres. L'avocat contient aussi les carotènes (provitamine A) ainsi que de la vitamine C quoiqu'à un taux modeste comparé à l'orange.

Quels sont les inconvénients de l'avocat ?

Il y en a peu. Ils peuvent découler de ce que la teneur en lipides élevée de l'avocat en fait un aliment énergétique déconseillé aux personnes qui suivent un régime amaigrissant. Les sujets diabétiques doivent aussi limiter sa consommation

Contrairement à ce que disent certaines rumeurs, l'avocat comme tous les aliments d'origine végétale, ne contient pas de cholestérol.

Par Ange Kounkou, président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Les équipes congolaises féminines doivent se remettre en cause

Globalement, les athlètes congolais ont réalisé des performances louables. Seulement, dans quelques disciplines collectives, notamment en version dames, rien n'a marché. Le sport féminin congolais, de façon générale, a montré ses limites. Pour les prochaines échéances sportives, la possibilité de faire mieux n'est pas exclue pourvu que les dirigeants sportifs soient conséquents. Retour sur la débâcle des Diables rouges Dames...

Les équipes nationales Dames, entre autres, de volleyball, de basketball, en ces onzièmes Jeux africains, ont réalisé des performances blâmables. Les volleyeuses congolaises, en l'occurrence, ont brillé par des contre-performances avec un niveau de jeu plus bas que terre. Même les non-sachant l'ont constaté. « D'où vient cette équipe », pouvait-on entendre sur les gradins de la part du public fatigué par moment de soutenir une équipe incapable d'atteindre leurs adversaires à la cheville. Les Diables rouges Dames de volleyball ont, en effet, disputé quatre rencontres au premier tour pour autant de défaites. Pire encore, elles n'ont pas pu remporter un seul set le long de leur parcours qui d'ailleurs a été abrégé par les échecs à répétition. Devant le Ghana, les Diables

rouges Dames ont manqué leur entrée en compétition en courbant l'échine 0 set à 3. C'est par le même score qu'elles se sont inclinées, tour à tour, face au Botswana, à l'Égypte, aux Seychelles et au Sénégal. L'unique équipe, donc, à avoir réalisé un parcours aussi piètre dans cette compétition, les deux versions confondues. A dire vrai, les Congolaises ont presque réalisé les mêmes résultats que la Gambie qui ne s'est pas présentée à la compétition et donc battue par forfait 0 set à 3 sur l'ensemble de ses rencontres du fait de son absence.

De quoi remettre en question les critères de qualification de ces Diables rouges Dames en équipe nationale, de quoi se demander où sont passées les brillantes volleyeuses de la DGSP, de Kinda Odzoho, entre autres, qui ont révélé leurs ta-



L'équipe de volleyball

lents au championnat national et dans quelques compétitions sous-régionales. Cet échec a assurément servi de leçon. La copie doit être revue pour les prochaines compétitions. Coup de chapeau aux Diables rouges Messieurs qui ont décroché une médaille d'argent.

Pour le basketball féminin, c'est la même chose. Les Congolaises ont enregistré les plus lourdes défaites de la compétition avec des écarts de paniers démesu-

rément grands en faveur des équipes adverses. Face aux Maliennes, lors de leur première sortie, les Diables rouges dames ont perdu 24 contre 109. Elles n'ont pas pu améliorer leur performance au deuxième match devant les Nigériennes qui les ont laminées 102 à 23. Pour le reste des matchs elles n'ont pas pu relever la tête.

Les Diables rouges Dames de football, par ailleurs, n'ont pas fait exception. Elles ont perdu

face au Nigéria 1-5, face à la Côte d'Ivoire 0-1 en dehors du match nul du but partout concédé devant la Tanzanie. L'équipe nationale Dames a du potentiel. Le manque de compétition face aux adversaires mieux outillées leur a coûté cher. Par ailleurs, l'actuel Comité national qui dirige le football féminin n'a été mis en place il n'y a pas longtemps et donc n'a pas eu suffisamment du temps pour préparer les footballeuses congolaises. Pourtant ces joueuses talentueuses, face aux Ivoiriennes et aux Tanzaniennes, ont prouvé qu'elles sont capables de mieux faire pourvu qu'il y ait une bonne organisation du foot féminin et un plus de moyens.

Rien n'est perdu. Avec les infrastructures que la jeunesse sportive Congolaise vient d'hériter, la probabilité est très forte que les performances soient meilleures au cours des prochaines compétitions. Il suffira d'un peu plus de rationalité et d'objectivité dans la constitution des équipes nationales féminines en lieu et place du copinage.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 10^e journée, 3^e division

Sans Pitchou Mouaya, convalescent, Hallescher bat Rot-Weir Erfurt (2-1). Et remonte à la 10^e place au classement provisoire.

Belgique, 16^e de finale de la Coupe

Sans forcer, Zulte-Waregem et Marvin Baudry ont battu l'Union Saint-Gilloise de Jordan Massengo (2-0). Les deux



Yves Pambou, ici sous le maillot de la Reggina en 2013-2014 (20 matchs de Série B), a connu sa première titularisation avec le DAC Dunajska Streda (droits réservés)

congolais étaient titulaires. Notons que Marvin Baudry a retrouvé sa place sur le flanc droit de la défense.

Espagne, 5^e journée,1^{re} division

Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 54^e mais n'a pu empêcher le naufrage de Grenade face à la Real Sociedad (1-3). Avec 3 petits points, Grenade végète en bas de classement.

Grèce, 4^e journée, 1^{re} division

Sans Bernard Itoua, remplaçant, Plataniás est tenu en échec par Iraklis (0-0). Il s'agit du premier point remporté par le club crétois cette saison. Quatorzième au classement provisoire, Plataniás a encaissé 8 buts lors des 3 premiers matchs.

Italie, 4^e journée, 2^e division

Sans Ravy Tsouka Dozi, tout juste rentré de la sélection U23, Crotona bat Bari 4-1. Et remonte à la 5^e place du podium.

Slovaquie, 10^e journée, 1^{re} division

Yves Pambou fêtait sa première titularisation avec le DAC Dunajska Streda lors du match nul à Skalica (2-2). Le milieu de terrain de 19 ans a joué toute la rencontre.

Ligue 1, match avancé de la 7^e journée

Angers recevait Reims mardi soir (0-0). Mais la rencontre a débuté sans aucun Congolais sur le terrain. Sorti après une blessure au genou gauche, Prince Oniangue n'a pas pu fouler la pelouse de Jean-Bouin, où il a évolué lors de la saison 2009-2010. Touché à une cuisse lors du match face à Troyes samedi dernier, Fodé Doré était également forfait. La bonne nouvelle vient d'Arnold Bouka Moutou qui a enfin fait ses débuts en Ligue 1 : à la 64^e, il a remplacé Capelle pour s'installer au poste de milieu gauche. Le temps pour lui de toucher 15 ballons (1 gagné, 2 perdus, 7 passes réussies sur 10 tentées) et de placer quelques accélérations bien placées. À la 86^e, il ne lui manque que quelques centimètres pour reprendre le bon centre de Camara. Le plus dur commence toutefois pour lui puisqu'il devra reprendre sa place de latéral gauche, bien tenue depuis le début de la saison par Andreu.

Ligue 2, 8^e journée

Brest et Kévin Koubemba partagent les points avec Niort (1-1). À la 7^e minute, l'attaquant prêté par Lille manque une belle occasion de doubler le score pour Brest. Une autre



Arnold Bouka Moutou a enfin fait ses grands débuts en Ligue 1 face à Reims, mais devra batailler pour reprendre sa place de latéral gauche (droits réservés)

occasion à la 55^e et un avertissement à la 93^e. Chris Malonga était titulaire lors de la défaite de Laval face à Bourg-en-Bresse (1-3). Remplacé à la 62^e. Remplaçant au coup d'envoi, Hugo Konongo est entré en jeu à la 78^e minute lors du succès de Créteil à Tours (2-1). Sans Congolais (Brice Samba sur le banc, Mabella, Badila et Maouassa non retenus), Nancy s'incline à domicile face à Auxerre (0-1). Hardy Binguila et Charlevy Mabilia n'étaient pas dans le groupe icainois.

En déplacement à Nîmes, le Paris FC et Dylan Bahamboula prennent un point (1-1). Le jeune milieu franco-congolais était titulaire : il s'est distingué par la première frappe du match (2^e) et a été averti à la 72^e.

Au classement, Nancy est éjecté du podium (4^e avec 13 points), suivi de Créteil (5^e avec 13 points). Brest, 7^e avec 12 points, les talonne. Laval et Auxerre, 11 points, sont 7^e et 8^e, juste devant le Paris FC, 11^e avec 10 unités.

Camille Delourme